

Formation de jeunes facilitateurs·rices





Cette publication a été financée par le Programme Droits, Egalité et Citoyenneté de l'Union européenne (2014-2020).

Photo de couverture : Tdh/Olivier Batiste

© 2019 Projet BRIDGE

Clause de non-responsabilité

Le contenu de ce manuel ne représente que le point de vue de l'auteur et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

Table des matières

Introduction et remerciements	4
Objectifs de la formation	4
Points de préparation pour la formation	5
Adaptations locales	5
Activités « brise-glace » / énergisantes	5
Réflexions et évaluation de fin de formation	5
Prise de conscience de potentiels traumatismes	5
Module 1 : Introduction	7
Module 2 : Droits de l'enfant, protection et migration	9
Module 3 : Genre	12
Module 4 : Violences basées sur le genre (VBG) et signalement	15
Module 5 : Participation et animation/facilitation	18
Module 6 : Préparation des ateliers	24
Annexes : Documents du formateur	26
Annexe 1.1 : Jeu de carte sur les droits de l'enfant	27
Annexe 1.2 : Droits des enfants et des jeunes	28
Annexe 2 : Marche du pouvoir – Personnages	29
Annexe 4 : LGBTQI+	33
Annexe 5 : Etudes de cas VBG	33
Annexe 6 : Définitions : genre, sexe et VBG	34
Annexe 8 : Évaluation de la formation	37

Introduction et remerciements

Ce manuel a été préparé dans le cadre du projet “Building Relationships through Innovative Development of Gender Based Violence Awareness in Europe (BRIDGE)”. Ce projet de deux ans est implémenté sous la direction du bureau régional Europe de Terre des hommes (Hongrie) en collaboration avec ARSIS – Association pour l’aide sociale de la jeunesse (Grèce), Défense des Enfants International – DEI Belgique, Fedasil (Belgique), Kopin (Malte) et Terre des hommes Roumanie. Le projet BRIDGE est financé par le Programme Droits, Égalité et Citoyenneté de l’Union Européenne (2014-2020).

BRIDGE a été développé pour renforcer la réponse légale à la violence basée sur le genre (VBG) à l’encontre des enfants et des jeunes migrants au sein des pays de l’Union Européenne – problématique dont la gravité a été mise en avant dans des études récentes. Traite des êtres humains, exploitations et maltraitements sexuelles, travail forcé font partie des expériences qui touchent les migrants. Les problèmes liés à la VBG sont d’autant plus complexes à régler pour les raisons suivantes : premièrement, l’important manque de données, de connaissances professionnelles et de coordination ; deuxièmement, le manque de sensibilisation auprès des enfants et jeunes migrants. Notons que les enfants exposés à la violence sont par après plus susceptibles de perpétrer des violences eux-mêmes. Prévenir et arrêter ce cycle transgénérationnel nécessite une prise de conscience de ce qu’est la violence et la construction de relations, de familles et de communautés positives, plus équitables et moins violentes.

Le projet BRIDGE a pour but de remplir les objectifs suivants :

- Améliorer la disponibilité de données précises sur la VBG dont les enfants et jeunes migrants sont victimes ;
- Développer les connaissances et les capacités des professionnels de la santé afin de sensibiliser, identifier et traiter les formes spécifiques de VBG chez les enfants et jeunes migrants ;
- Soutenir et promouvoir la collaboration entre agences et l’apprentissage en matière de VBG dont les enfants et jeunes migrants sont victimes ;
- Renforcer la capacité des enfants et jeunes migrants, les aider à comprendre et à prendre conscience de la VBG ainsi qu’encourager ces derniers à signaler, prévenir et résoudre ces mêmes violences.

Dans les quatre pays participant au projet, jusqu’à 60 jeunes (âgés de 16 à 30 ans) sont formés en tant que « Jeune Facilitateur » avec pour objectif de développer la prise de conscience et la compréhension de la violence basée sur le genre auprès des enfants et jeunes migrants. Les documents de formation ont été développés en s’appuyant sur le projet LEAP, financé par l’Union Européenne, qui promeut la pratique participative avec les enfants à risque ou victimes d’exploitation sexuelle.

Nous tenons à remercier le Programme Droits, Égalité et Citoyenneté de l’Union Européenne (2014-2020) pour son soutien et le financement de ce projet. Nous aimerions également remercier l’ensemble des experts mondiaux en matière de violence basée sur le genre et de protection de l’enfance qui ont consacré du temps et des ressources à la rédaction de ce manuel.

Objectifs de la formation






La formation vise à développer des connaissances et compétences chez les Jeunes Facilitateurs dans les domaines suivants :

- Droits de l’enfant (dont les droits à la participation et à la protection) ;
- Compréhension et identification de différentes formes de VBG ;
- Sensibilisation et lutte contre la VBG ;
- Signalement des VBG ;
- Sensibilisation et animation auprès d’enfants et de jeunes.


Méthodologie

La formation a été conçue afin d'être très interactive et basée sur la pratique.

Les symboles suivants sont utilisés pour les instructions dans chaque module :

	Note pour le formateur
	Le temps
	Les objectifs
	Le matériel
	Travail préparatoire pour le formateur

Points de préparation pour la formation

	Travail que le formateur doit faire à l'avance	<ul style="list-style-type: none">• Informer les participants de la date, endroit, agenda et objectifs• Préparer les documents (jeux de rôles, feuillets etc.) requis durant la formation• Rassembler toutes les informations requises à un endroit• Préparer tout le matériel• Préparer des activités stimulantes• Préparer les certificats• Gérer la logistique (équipements, repas, pauses)
---	---	--

Adaptations locales

Veuillez adapter les exercices si nécessaire pour vous assurer qu'ils sont culturellement et contextuellement appropriés.

Activités « brise-glace » / énergisantes

L'utilisation d'activités énergisantes dépend généralement de la culture des participants. Proposez ces activités et si le groupe est d'accord, demandez si certains d'entre eux veulent se porter volontaires pour organiser ces jeux (matin et après les pauses). Si personne n'est volontaire, vous devrez les imaginer.

Réflexions et évaluation de fin de formation

A la fin de la journée, demandez au groupe de consacrer un moment à la réflexion et à l'évaluation grâce aux outils proposés.





Prise de conscience de potentiels traumatismes

Le formateur doit être conscient qu'il est possible que certains jeunes suivant cette formation aient subi des traumatismes (y compris des VBG). L'ensemble de la formation doit être donné avec sensibilité et un soutien doit être disponible pour tout jeune déclarant avoir subi des violences basées sur le genre.

Programme de la formation

Horaire	
09h00-09h30	Module 1 : Introduction
09h30-10h45	Module 2 : Droits de l'enfant, protection et migration
Pause	
11h00-12h05	Module 3 : Genre
Repas	
13h00-14h15	Module 4 : VBG et signalement
14h15-15h15	Module 5 : Participation et animation
Pause	
15h30-16h15	Module 5 : Participation et animation
16h15-16h35	Module 6 : Préparation de l'atelier
16h35-16h50	Réflexions et évaluation
Fin de la journée	

Module 1 : Introduction

Durée et thème 	30 Minutes 1.1 Accueil, logistique et objectifs 1.2 Activité brise-glace, stéréotypes et préjugés 1.3 Accords de groupe
	Objectifs A la fin du module, les participants auront : <ul style="list-style-type: none">• Fait connaissance les uns avec les autres• Une vue d'ensemble du programme de la formation• Accepté des accords de groupe
	Matériel et ressources <ul style="list-style-type: none">• Manuel du participant• Tableau et feuilles, marqueurs, papier-collant• Tube de dentifrice ou verre d'eau (avec essuie)
	Travail à faire à l'avance par le formateur <ul style="list-style-type: none">• S'assurer que la salle est aménagée correctement, disposer les chaises de sorte à créer une atmosphère encourageant la discussion• Imprimer les documents

Instructions pour le formateur

1.1 Accueil, logistique et objectifs (10 min)

Accueillez les jeunes. Présentez les formateurs et leurs rôles. Expliquez pourquoi tout le monde est rassemblé : participer à une formation de jeunes facilitateurs qui seront chargés de sensibiliser des enfants et jeunes au sujet de la VBG. Situer la formation dans le cadre du projet BRIDGE et de ses objectifs généraux.

Passez en revue le programme et les objectifs d'apprentissage.

Demandez à chacun de se présenter : nom, âge et éventuellement une raison pour laquelle ils ont décidé de se lancer dans ce projet.

Donnez au groupe des informations relatives à l'organisation (traduction si nécessaire) et à la logistique telles que : Localisation des installations (toilettes etc.) ; Heures de repas/pauses ; Sorties de secours.

Discutez de la possibilité de prendre des notes au cours de la formation et d'utiliser les propos des jeunes dans le cadre du projet.

1.2 Activité brise-glace, stéréotypes et préjugés (15 min)



Note : L'objectif est de discuter de la dynamique de groupe, de prendre conscience des préjugés et de l'importance de créer un espace sécurisant.

Étape 1 :

Expliquez que vous allez réaliser un jeu appelé « Vérité et Mensonge ». Chacun doit penser à une chose qui est vraie à propos d'eux et à une chose qui ne l'est pas.

Tour à tour, chacun se présente une nouvelle fois au groupe, tout en insérant dans leur présentation une vérité et un mensonge. Il faut persuader le groupe que les deux éléments ajoutés à leur description sont corrects. Les autres doivent deviner quelle information est correcte et laquelle ne l'est pas, sans poser des questions supplémentaires à la personne s'étant présentée. Une fois que

le groupe a tenté de deviner l'information vraie, la personne en question doit révéler la vérité. Tous les participants (y compris les formateurs) doivent se soumettre à cette activité.

Étape 2 :

Demandez au groupe s'ils ont été surpris par des informations révélées par les autres. Cette démarche permet de créer des conversations intéressantes et « d'énergiser » le groupe.

Discussion

Demandez au groupe ce qu'ils ont pensé de l'exercice et pourquoi ils pensent que vous leur avez demandé de le réaliser. Suggestions : briser la glace, apprendre à mieux se connaître.

Demandez au groupe ce que les termes « stéréotype » et « préjugé » signifient pour eux.

Suggestion : En regardant une personne, les habits qu'elle porte, la manière dont elle parle etc. on pense savoir quel « type » d'individu elle est. Nous imaginons « qui elle est » sur base de la façon dont elle « se présente » à nous. Notre cerveau classe les personnes selon des catégories préexistantes, selon nos croyances. C'est un mécanisme normal que nous utilisons pour comprendre notre monde et les gens qui nous entourent. Les stéréotypes simplifient la réalité. Cependant, ces idées que nous nous faisons de la personne sans la connaître peuvent être inexactes, et elles peuvent nous amener à avoir des préjugés (on pose des jugements (bien/mal, j'aime/je n'aime pas etc.) et conduire à de la discrimination. Si on n'essaye pas d'apprendre à connaître les gens au-delà des à priori, on pourrait ne jamais savoir qui ils sont vraiment, ce que l'on peut avoir en commun et ce que l'on peut apprendre l'un de l'autre.

Faire partie d'un nouveau groupe peut être une chose difficile, il est normal de se préoccuper de l'avis des autres, ainsi que d'avoir des à priori par rapport aux autres ou les juger.

Certains jeunes peuvent avoir le sentiment que d'autres personnes au sein du groupe leur offrent des regards peu accueillants. Expliquez que ce genre de sentiment est compréhensible lorsque quelqu'un fait partie d'un nouveau groupe et que cette dernière est notamment due à la peur et à la nervosité. Cela peut être une façon de se protéger des inconnus afin de ne pas paraître faible, ou de gagner en puissance.

Expliquez que vous souhaitez créer une bonne ambiance et une zone de confort au sein de laquelle tout le monde bénéficie du droit de se sentir à son aise dans une dynamique positive.

1.3 Accords de groupe, objectifs et programme (5 min)

Étape 1 :

Expliquez qu'il est important d'avoir des règles au sein d'un groupe afin de s'assurer que chacun se sente bien durant la formation.

Étape 2 :

Réfléchissez au sein du groupe à des accords qui devraient être passés et écrivez-les sur un tableau.

Il est important que le groupe accepte que toute histoire personnelle qui serait partagée durant la formation doit être gardée confidentielle.

Exercice sur la confidentialité :

Effectuez la démonstration suivante. Demandez à un membre du groupe de vider un petit verre d'eau sur une table ou de sortir un peu de dentifrice d'un tube sur une feuille de papier. Demandez à un autre participant de remettre l'eau ou le dentifrice dans son contenant initial. Ce dernier ne sera évidemment pas capable de le faire. Faites un parallèle avec le partage d'informations :

1. Une fois que quelque chose est dit, cela ne peut plus être retiré.
2. Ceux qui ont appris une information ne peuvent pas l'oublier.
3. Insistez sur le fait que cet espace est sûr et que les jeunes ne doivent parler d'aucune histoire personnelle qu'ils ont entendu en dehors du groupe.
4. Expliquez que parfois il est nécessaire de partager une information. Par exemple, si un professionnel entend une information sur le fait qu'un jeune est en danger, il peut être amené à en parler avec des collègues. Il y a des règles à respecter.





Étape 3 : Collez les accords du groupe sur le mur pour le reste de la formation.



Note : Les accords devraient inclure :

- Calendrier : soyez à l'heure car l'horaire est important
- Les téléphones sont éteints et rangés
- Respect : respect de tous les points de vue et absence de jugement
- Confidentialité
- Participation : chacun est encouragé à participer activement
- Questions : toutes les questions sont les bienvenues
- Prendre soin de soi pendant la formation

Module 2 : Droits de l'enfant, protection et migration

 Durée et thèmes	75 minutes 2.1 Droits des enfants et des jeunes 2.2 Marche du pouvoir 2.3 Violence et protection 2.4 Enfants et jeunes migrants
 Objectifs	A la fin du module, le participant sera : <ul style="list-style-type: none">• sensibilisé au sujet des Droits de l'enfant• sensibilisé à la question des inégalités, à la violence et à la protection
 Matériel	<ul style="list-style-type: none">• Cartes du jeu Droits de l'enfant (DEI)• Cartes des personnages de la marche
 Travail à faire à l'avance par le formateur	<ul style="list-style-type: none">• Afficher les cartes du jeu• Préparer les personnages et l'espace pour la marche

Instructions pour le formateur

2.1 Quels sont les droits des enfants et des jeunes ? (30 minutes)



Note : Cette discussion peut être sensible et faire surgir des expériences difficiles. Il importe que l'activité se fasse dans un climat d'écoute et de respect mutuel. Les animateurs sont attentifs aux éventuels signes de difficulté des participants.

Étape 1 :

Expliquez que vous allez réaliser une animation sur les droits que les enfants possèdent.

Prenez le jeu de carte sur les droits de l'enfant de DEI-Belgique. Comme expliqué dans l'Annexe 1.1, vous avez plusieurs options pour l'utiliser. Voici une des possibilités :

Choisissez les 24 vrais droits de l'enfant. Disposez-les sur une table ou pendez-les au mur avec le côté panneau sans le texte visible. Un par un, demandez aux participants de prendre une carte et de dire (penser ou deviner) de quel droit il est question au travers de la représentation pictographique. Les participants peuvent s'entraider afin d'essayer d'identifier les 24 droits représentés.

Étape 2 :

Demandez aux participants s'ils connaissent l'existence de ces droits ? Connaissent-ils le document qui les établit ?

La Convention des droits de l'enfant protège tous les enfants*, quel que soit leur statut légal ou nationalité. Cette convention est un traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Il affirme que les enfants ont le droit d'être protégés de tout dommage

ou violence, d'avoir accès à des services essentiels tels que les soins de santé ou l'éducation, d'être avec leur famille et que les décisions qui les impactent soient prises dans leurs meilleurs intérêts.
*Enfant : jusqu'à 18 ans ; jeune : jusqu'à 24 ans.

Demandez-leur s'ils pensent que ces droits ont une influence sur leur vie, sur leur quotidien?

Ressource supplémentaire : Annexe 1.2 Droits de l'enfant

2.2 Marche du pouvoir (30 minutes)



Note : L'objectif de cet exercice est d'aborder les droits humains et les différences de vulnérabilités entre les personnes selon leur âge, leur genre, leur statut etc.

Étape 1 :

Donnez à chacun un papier avec un personnage (cf. Annexe 2). Ajoutez ou supprimez des personnages si besoin et assurez un équilibre entre personnages puissants et vulnérables. Chacun garde son personnage secret.

Étape 2 :

Disposez les participants sur une ligne à l'arrière d'un grand espace, comme point de départ. Le participant doit s'imaginer dans le rôle qui lui a été donné. Demandez d'écouter les énoncés qui seront lus et pour chaque énoncé auquel leur personnage peut répondre OUI, ils doivent faire un pas en avant. Si NON, ils ne bougent pas. Demandez aux participants si les instructions sont claires. Lisez les affirmations suivantes :

1. Je sais lire et écrire
2. Je peux aller seul chez le médecin ou à l'hôpital si j'en ai besoin
3. J'ai un endroit où je peux dormir la nuit
4. Je décide comment l'argent de ma famille est dépensé
5. Je peux aller à l'école ou étudier
6. Le chef de ma communauté écoute ce que j'ai à dire
7. Je suis bien traité si je dois aller à la police ou à la commune
8. Si j'ai faim, je peux acheter à manger
9. Je peux voyager librement si je le souhaite
10. Je peux décider qui je veux épouser (ou ne pas épouser)

Étape 3 :

Demandez aux participants de :

- Regarder autour d'eux. Que remarquent-ils ?
- Lire le nom de leur personnage. Se sont-ils facilement identifiés?
- Discuter de la raison pour laquelle certains sont à l'avant et d'autres derrière.
- Répondre aux questions :

Comment se sentaient les personnes à l'arrière quand les autres s'avançaient ?

Comment se sentaient les personnes devant lorsqu'elles dépassaient les autres ?

Quelle est la position des filles et des femmes par rapport aux autres ?

Quelle est la position des enfants par rapport aux autres ?

Quelle est la position des migrants par rapport aux autres?

Étape 4 : Discussion

Demandez de réfléchir aux raisons pour lesquelles vous leur avez demandé de réaliser cet exercice. Que représentent les résultats de cette Marche du pouvoir dans la société ?

Suggestion : L'objectif est d'illustrer la dynamique du pouvoir et les inégalités qui existent entre les individus, selon notamment qu'ils soient un homme ou une femme, selon leur profession, selon leur origine, selon leur situation familiale, selon leur localisation, leur statut et selon leur âge.

2.3 Violence et protection (5 minutes)

Étape 1 :

Demandez au groupe si des formes de violence peuvent avoir un impact sur les droits des enfants : quels droits sont impactés et comment ?

Étape 2 :

Expliquer qu'il est important de tout mettre en œuvre pour protéger les enfants pour qu'ils puissent grandir dans un environnement positif. C'est l'objectif des organisations et services de protection de l'enfance.

La Protection de l'enfance se définit comme « la prévention de la maltraitance, de la négligence, de l'exploitation et de la violence à l'égard des enfants et les mesures à prendre pour y faire face ».

En anglais on utilise le terme *Child Protection* mais aussi *Child Safeguarding*, défini comme : « la responsabilité qui incombe aux organisations de s'assurer que leur personnel, leurs opérations et leurs programmes ne nuisent pas aux enfants, c'est-à-dire qu'ils n'exposent pas les enfants à des risques de maltraitance et d'abus, et que toute préoccupation de l'organisation concernant la sécurité des enfants dans les communautés dans lesquelles ils travaillent, soit signalée aux autorités compétentes ».

2.4 Enfants et jeunes migrants (10 min)



Note : Rappelez aux jeunes que nous ne les obligeons pas à partager des expériences personnelles. Cependant, la formation pourrait susciter des émotions et les amener à réfléchir à leurs expériences. Rappelez que du soutien est disponible si nécessaire.

Quelques informations :

A travers le monde :

En 2017, il y avait 258 millions de personnes vivant en dehors du pays où elles sont nées, dont 30 millions étaient des enfants. Parmi les migrants, on trouve environ **20 millions de réfugiés**, parmi lesquels **la moitié (10 millions) sont des enfants**, obligés de quitter leur propre pays. De plus, 40 millions de personnes se sont déplacées au sein de leur pays en raison de conflit et de violences, parmi lesquelles, 17 millions sont des enfants.

En Belgique :

En novembre 2019, 60% des enfants arrivés en Belgique sont des garçons, 40% des filles.

83% sont des enfants en famille et 17% sont des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) (source : Fedasil).

Les MENA accueillis en Belgique en 2018 avaient majoritairement pour pays d'origine l'Afghanistan, la Guinée, l'Erythrée, la Somalie et l'Albanie.

Proposez aux jeunes de parler des enfants/jeunes migrants qui les entourent (leur pays d'origine, leur genre, leur âge...).





Migration et violence

Le contexte de migration rend particulièrement vulnérables les enfants et les jeunes face aux risques, discriminations, dangers et privations.

“Les enfants qui n'ont pas accès à des filières migratoires sûres et régulières se tournent souvent vers des voies dangereuses et irrégulières, s'exposant ainsi à des risques de violence, de maltraitance et d'exploitation.”

Si beaucoup d'entre eux ont fait face à des formes de violence dans leur pays d'origine, le risque est également élevé qu'ils doivent encore en affronter au cours de leur trajet, mais aussi dans le pays d'arrivée. Il s'avère primordial de prendre en considération ces enfants et jeunes migrants et de garantir leur protection.

Module 3 : Genre

 Durée et thèmes	65 minutes 3.1 Qu'est-ce que le genre ? Animation 1 : Jeu de l'extraterrestre Animation 2 : Jeu des stéréotypes de genre Animation 3 : Stéréotype ou Réalité 3.2 Identités de genre et orientations sexuelles
 Objectifs	A la fin du module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none">• Définir "sexe" et "genre"
 Matériel	<ul style="list-style-type: none">• Tableau à feuilles et marqueurs
 Travail à faire à l'avance par le facilitateur	<ul style="list-style-type: none">• Préparer les slides

Instructions pour le formateur

3.1 Qu'est-ce que le genre (65 min)

Expliquez qu'à travers cette partie, vous allez réaliser plusieurs animations qui vont leur permettre de comprendre la différence entre le genre et le sexe.

Ces animations pourront être utilisées par les jeunes lors des ateliers auprès des enfants.

Animation 1 : Le jeu de l'extra-terrestre (20 min)

Étape 1 :

Placez les participants en cercle, installez deux panneaux, distribuez des Post-it et bics.

Expliquez : Les jeunes rencontrent un extra-terrestre. Il leur demande qu'on lui explique la différence entre un homme et une femme car cela n'existe pas chez lui. Les jeunes ont des Post-it et doivent écrire les caractéristiques d'un homme sur un panneau et celles de la femme sur un autre. Suggestion : dites-leur de penser au corps, à la famille, au travail, aux loisirs, aux qualités etc.

Étape 2 :

Séparez les jeunes en deux groupes. Un groupe analyse le panneau 'femme' et l'autre celui 'homme' : ils classent les caractéristiques en deux colonnes, celles qui ne changent jamais et celles qui peuvent changer (avec le temps, selon la région où l'on se trouve...).

Étape 3 :

En plénière, on résume ce qui a été dit au sein des deux sous-groupes et cherche ce qui est commun. L'idée est d'arriver à la conclusion suivante : les caractéristiques qui ne changent pas sont des attributs biologiques. Celles qui varient sont des caractéristiques sociales. Ce sont des rôles définissant ce que sont les femmes et les hommes selon leur société. C'est ce qu'on appelle le genre. Ecrivez une définition du terme 'genre' formulée par les participants.

Animation 2 : Jeu sur les stéréotypes de genre (10 minutes)

Étape 1 :

Montrez les photos (Annexe 3) au groupe. Demandez ce que les participants pensent de chaque photo. Ces photos représentent-elles des clichés, des stéréotypes ?

Ces images révèlent les stéréotypes attribués aux hommes et aux femmes. Ce sont des idées de ce qui est attendu d'un homme ou d'une femme dans la société.

Étape 2 :

Demandez au groupe d'identifier les stéréotypes associés aux femmes et ceux associés aux hommes.

Exemples :

Les femmes s'occupent des enfants, elles font les courses et la cuisine. Les filles aiment la danse. Les hommes s'intéressent aux voitures, aux outils. Les garçons aiment les sports violents et la saleté.

Que pensez-vous de ces stéréotypes ?

Animation 3 : Stéréotype ou Réalité (15 minutes)

Étape 1 :

Demandez au groupe de se lever et désignez un côté de la salle Stéréotype et un autre Réalité. A la lecture des énoncés, demandez aux participants de se déplacer du côté Stéréotype s'ils pensent que la phrase lue correspond à un stéréotype de genre ou non. Les bonnes réponses se trouvent entre ().

1. Les femmes peuvent donner naissance à des bébés ; les hommes pas. (R)
2. Pour un même travail, les femmes sont moins compétentes que les hommes, elles doivent donc être moins payées. (S)
3. Les filles sont gentilles et douces ; les garçons sont durs et aventureux. (S)
4. Les femmes ont leurs règles ; les hommes pas. (R)
5. Les femmes aiment parler de leurs sentiments ; les hommes gardent leurs sentiments pour eux. (S)
6. Le rôle d'une femme est de s'occuper de la maison ; celui d'un homme est de travailler à l'extérieur. (S)
7. Les femmes peuvent allaiter ; les hommes pas. (R)

Étape 2 : Discussion

Demandez au groupe si les phrases classées comme étant des stéréotypes sont liées à des caractéristiques biologiques ou s'il s'agit de caractéristiques données par la société.

Ce sont-ils déjà sentis bloqués, empêchés de faire quelque chose en raison des stéréotypes de genre ?

Construisez ensemble une définition de 'genre' et de 'sexe'.

Définition du sexe :

Quand on parle du « sexe » d'une personne, on désigne les caractéristiques biologiques des hommes et des femmes. Ce sont des caractéristiques que l'on a à notre naissance. Pensez aux termes 'mâle' et 'femelle'.

A savoir : certaines personnes naissent avec des caractères sexuels qui ne correspondent pas au sexe féminin ou masculin : on parle de personnes « intersexes » ou « intersexuées ».

Définition du genre :

Depuis notre naissance, notre environnement (où l'on vit, et avec qui : famille, école, culture, média, etc.) influence comment on doit être et ce que l'on doit faire si on est une fille/femme ou un

garçon/homme. On parle de différences construites socialement entre les hommes et les femmes. Ces différences peuvent changer avec le temps, et elle varie entre les cultures mais aussi au sein d'une culture. Des éléments comme l'âge, le milieu social et économique, l'environnement politique, l'origine ethnique, la religion etc. vont fortement influencer le genre et son expression. Le genre va déterminer les rôles mais aussi les ressources (notamment le pouvoir) des hommes et des femmes.

3.2 Identités de genre et orientations sexuelles (20 min)

On distingue souvent le genre féminin et le genre masculin, mais tout le monde n'est pas inclus dans cette distinction.

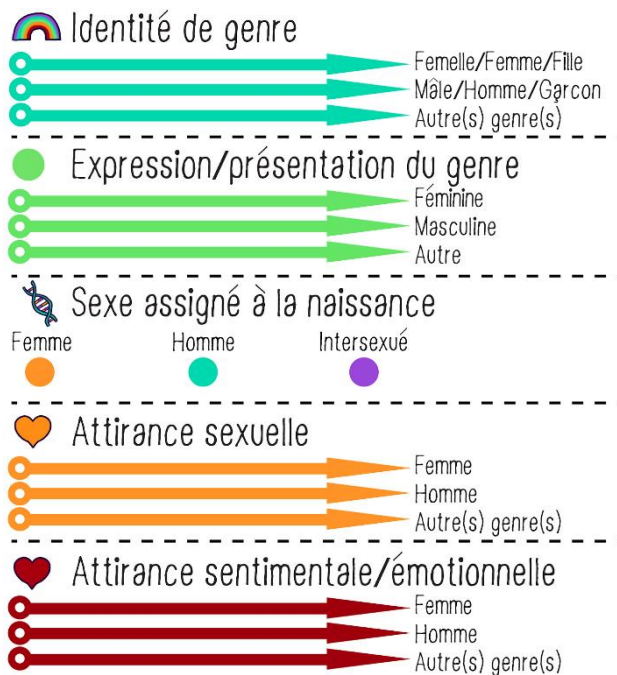
Etape 1 :

Demandez aux participants s'ils ont connaissance du terme LGBTQI+ et demandez de relier les termes à des exemples (annexe 4). Ensuite, présentez les définitions.

- Lesbienne : Attirance d'une femme pour d'autres femmes.
- Gay : Attirance d'un homme pour d'autres hommes.
- Bisexuel : Attirance d'une personne pour les femmes et les hommes.
- Transgenre : Personne qui ne s'identifie pas à son sexe de naissance.
- Queer (ou non-binaire) : Personne qui ne s'identifie à aucune classification fixe de genre.
- Intersexe : Personne dont le corps ne correspond ni au sexe homme, ni au sexe femme.
- + : et les autres.

Etape 2 :

Présentez le schéma ci-dessous. Ont-ils déjà entendu ces termes ?







- Identité de genre : le genre auquel la personne s'identifie. Il peut être différent du sexe biologique.
- Expression de genre : la façon d'utiliser divers codes sociaux (vêtements, attitude, langage, ...) attribués à un genre particulier.
- Sexe biologique : assigné à la naissance selon les caractéristiques physiques (pénis, vagin, ...) et physiologiques (gènes, taux d'hormones, ...) d'un individu.
- Orientation sexuelle et orientation sentimentale : attirance sexuelle et/ou émotionnelle qu'une personne éprouve pour une autre personne.

L'identité de genre et la sexualité sont personnelles. Chacun est libre de faire ses choix et nous devons apprendre à respecter ceux des autres.

Regarder les différences de genre nous aide à comprendre que certaines personnes peuvent être plus vulnérables, plus fragiles, que d'autres dans certaines situations en raison de leur identité sexuelle et leur identité de genre, des stéréotypes qui existent au sein de notre société et du manque de tolérance envers la différence.

Module 4 : Violences basées sur le genre (VBG) et signalement

 Durée et thèmes	75 minutes 4.1 Qu'est-ce que la violence basée sur le genre ? Animation 1 : Quelle violence et envers qui ? Animation 2 : Vrai ou Faux Animation 3 : Etude de cas 4.2 Conséquences de la violence 4.3 Signalement
 Objectifs	A la fin du module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none">• Comprendre la VBG et ses différentes formes• Comprendre les conséquences de la violence• Comprendre le manque de signalement et où signaler des incidents
 Matériel	<ul style="list-style-type: none">• Flyers « <i>Qui peut m'aider</i> »• Tableau et marqueurs
 Travail à faire à l'avance par le formateur	<ul style="list-style-type: none">• Préparer le matériel

Instructions pour le formateur

4.1 Qu'est-ce que la violence basée sur le genre ? (55 minutes)



Note : Le module peut provoquer des réponses fortes. Il est important de prendre en compte l'existence de différents points de vue. Les normes qui existent dans les sphères sociales et culturelles des jeunes influencent leurs opinions sur les VBG. Votre rôle est d'encourager ces jeunes à penser de façon critique en leur demandant de considérer d'autres perspectives que les mythes et idées préconçues. Il s'avère essentiel de discuter de façon bienveillante et d'amener pédagogiquement vers une meilleure compréhension des VBG sans culpabiliser. Vous devez être vigilant par rapport à une tendance commune à blâmer la victime. Nous devons affirmer clairement et explicitement que les VBG sont la faute des agresseurs et non pas des victimes.

Animation 1 : Quelle violence et envers qui ? (10 min)

Étape 1 :

Créez trois panneaux (Filles, Garçons, LGBTQI+). Demandez aux participants de citer des formes de violence qui peuvent toucher, selon eux, spécifiquement les trois groupes et notez-les.

Étape 2 :

Discutez des différents types de violence et des raisons pour lesquelles certaines violences peuvent affecter différemment les groupes mentionnés.

Animation 2 : Vrai ou Faux (15 min)

Étape 1 :

Indiquez deux espaces dans la pièce : une zone Faux et une zone Vrai. A la lecture des affirmations, demandez aux membres du groupe de se déplacer vers l'une ou l'autre partie de la pièce en fonction de ce qu'ils pensent être la bonne réponse. Après chaque affirmation, donnez la bonne réponse et discutez-en.

1. Par leur propre comportement (façons de parler, de marcher etc.), certaines femmes demandent ou incitent les hommes à les violer, à les battre ou à les maltraiter. (Faux)
2. C'est normal pour un homme d'être violent. (Faux)
3. Les hommes doivent être tenus responsables de leurs actes violents. (Vrai)
4. La violence est une expression d'amour de la part d'un homme. (Faux)
5. Les femmes peuvent s'habiller comme elles veulent. (Vrai)
6. Les viols au sein d'un mariage ne sont pas possibles. (Faux)
7. Quand une femme dit non à une proposition sexuelle, elle veut parfois dire oui. (Faux)

Étape 2 : Discussion :

Nos idées et nos opinions se construisent en fonction de la société dans laquelle on grandit, notre entourage, notre éducation, les médias etc. Il est important de faire preuve d'esprit critique et de pouvoir remettre en question nos propres opinions, d'envisager d'autres idées. Dans les situations de violence, il y a une forte tendance à penser que la victime est en partie responsable, alors que c'est toujours l'auteur qui est en tort.

Animation 3 : Étude de cas VBG et migration (20 minutes)

Étape 1 :

Les participants sont répartis en sous-groupes. Chaque groupe lit une étude de cas (annexe 5) et décrit ensuite le type de violence que l'enfant ou le jeune subit.

Étape 2 :

Les groupes mènent une réflexion pour savoir si les violences identifiées sont, ou non, des violences basées sur le genre.

Étape 3 :

Les groupes lisent ensuite leur étude de cas à l'ensemble du groupe et présentent les types de violence qu'ils pensent que l'enfant ou le jeune subit, en disant lesquels leur semblent basés sur le genre.

Discussion et définition (10 min)

Les animations ont permis de parler de différentes formes de VBG. Discutez des formes suivantes si elles n'ont pas été abordées : mariages forcés, violences sexuelles, abus physique et émotionnel, exploitation et trafic, exploitation sexuelle, mutilations génitales.

Si cela n'a pas été fait, discutez les éléments suivants :

- Les filles, parce qu'elles sont de genre féminin et des personnes non adultes, sont davantage touchées par les VBG.
- Il y a de fortes inégalités entre les genres, avec une domination du genre masculin.
- La violence peut être physique mais aussi verbale et psychologique.
- La violence sexuelle à l'égard des garçons est moins fréquente que celle à l'égard des filles ; cependant, elle existe. Les garçons parlent moins des violences subies.
- On oublie souvent la catégorie des personnes LGBTQI+ qui sont pourtant souvent victimes de VBG.

Demandez aux participants de définir la VBG.

Proposition de définition (cf. annexe 6)

La violence basée sur le genre est toute forme de violence commise contre un individu en raison de son sexe biologique, de son identité ou de son expression en termes de genre, ou de la perception de son adhésion aux attentes socialement définies de ce que signifie le fait d'être un homme ou une femme, un garçon ou une fille.

Elle comprend les abus physiques, sexuels et psychologiques ; les menaces, la coercition ; la privation arbitraire de liberté ; et la privation économique, qu'ils se produisent dans la vie publique ou privée. La VBG est enracinée dans les différences de pouvoir liées au genre, y compris les inégalités sociales, économiques et politiques. Elle est caractérisée par l'utilisation et l'abus de pouvoir et de contrôle physique, émotionnel ou financier.

Les VBG peuvent atteindre tous les individus. Cependant, les femmes ayant souvent un statut inférieur à celui des hommes - qui ont davantage d'accès à des ressources (économiques, sociales etc.) et d'opportunités, elles sont en conséquence plus fortement victimes des VBG.

Demandez aux participants s'ils pensent que les enfants et jeunes migrants peuvent être particulièrement vulnérables face à la violence basée sur le genre.

Info : En termes de violence sexuelle, l'Organisation Internationale pour les Migrations déclare qu'environ 80% des femmes d'origine nigériane arrivées en Italie par la mer en 2016 étaient des victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

4.2 Conséquences de la violence (10 min)

Les conséquences après une situation de violence apparaissent à court, moyen ou long terme. Il est important de souligner que nous ne vivons pas tous les mêmes conséquences ou avec la même intensité, chaque personne et chaque expérience sont uniques.

Demandez au groupe ce que peuvent être des conséquences de la violence.

- Conséquences physiques : les blessures physiques évidentes comme les fractures, les contusions et les cicatrices, problèmes gastro-intestinaux, etc.
- Conséquences psychologiques : la violence influe sur la santé mentale. L'enfant/jeune peut présenter des cauchemars intenses et répétitifs, de l'anxiété, un niveau exceptionnel de colère et d'agressivité, sentiment de culpabilité et de honte, crainte de l'obscurité, des épisodes prolongés de tristesse, perte de confiance en soi, sentiment d'infériorité etc.
- Conséquences sexuelles : difficulté à fixer des limites appropriées, attitude craintive ou négative à l'égard de la sexualité. Il y a aussi un risque de grossesse à l'adolescence ou de maladies transmises sexuellement (MST/VIH), les relations sexuelles douloureuse, perte de plaisir sexuel, etc.
- Conséquences sur les études/le travail : problème de concentration, décrochage scolaire, conflits à l'école/au travail, problème pour se fixer des objectifs scolaires et professionnels à long terme.
- Conséquences comportementales : problèmes de socialisation avec les autres, timidité extrême et peur des étrangers, délinquance, consommation de drogues/alcool, prostitution, etc.

4.3 Signalement (10 min)

Beaucoup de personnes qui subissent ou sont témoins de VBG n'en parlent pas. Souvent, les enfants ne signalent pas la violence pour les raisons suivantes :

L'enfant peut craindre d'être stigmatisé, mal vu, par sa communauté.

L'enfant peut craindre une vengeance de la part de son agresseur.

L'enfant peut ne pas se rendre compte qu'il est victime de violence.

L'enfant peut avoir peur pour la sécurité de sa famille.

L'enfant peut être en état de choc, traumatisé.

L'enfant peut avoir peur de "s'attirer des ennuis".

L'enfant peut avoir peur de se retrouver seul s'il signale un abus.

L'enfant peut se faire du souci au sujet de la confidentialité.

Il n'y a peut-être personne à qui signaler un abus.

Comment réagir si on subit de la violence ou si on connaît quelqu'un qui en est victime?

Il est possible de se référer à un certain nombre d'acteurs spécialisés sur les questions de violence et de droits de l'enfant. Quelques pistes :

- Les Centres Psycho-Médico-Sociaux et les Services de Promotion de la Santé à l'école
- Les Services de santé mentale, les Centres de planning familiaux...
- Des services d'écoute gratuits, Télé-Accueil au 107, Ecoute Enfants au 103
- SOS Enfants
- Le Conseiller de l'Aide à la Jeunesse du SAJ



Cartographies de services :



1. Dans le cadre du projet ACCESS, le GAMS Belgique a lancé une cartographie disponible sur leur site visant à recenser les organisations et professionnel.le.s de première ligne en contact avec les personnes confrontées aux violences de genre dans le contexte migratoire.

2. Yapaka (prévention de la maltraitance) a créé un outil qui permet de chercher les organismes à proximité de chez vous susceptibles de vous aider : yapaka.be/cartographie

Flyer de DEI : "Qui peut m'aider?"

Module 5 : Participation et animation/facilitation

<p>Durée et thèmes</p> 	<p>105 minutes</p> <p>5.1 Introduction au droit à la participation 5.2 Un "bon" facilitateur Animation 1 : Bon/mauvais professeur Animation 2 : Les défis 5.3 L'écoute 5.4 Résolution de conflit 5.5 Synthèse</p>
	<p>Objectifs</p> <p>A la fin du module, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comprendre le droit à la participation• Comprendre les qualités d'un bon facilitateur• Identifier des défis de l'animation et des solutions

	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau à feuilles • Bonbons • Cartes défis
	<p>Travail à faire à l'avance par le facilitateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer les saynètes

Instructions pour le formateur

5.1 Introduction au droit à la participation (20 min)

Étape 1 :

Présentez ces 3 situations au groupe.

1. Dans le cadre de la création d'une nouvelle école, une activité est organisée par la direction pour demander leur avis à des enfants. Des adultes leur posent certaines questions. Personne n'explique aux enfants comment leur avis va être utilisé dans la suite du projet.

2. Des jeunes sont invités à participer à une réunion à la Commune avec des échevins et conseillers communaux. On donne aux jeunes un texte écrit pour eux par un adulte et ils doivent le lire devant tout le monde.

3. Montrez cette vidéo : <https://youtu.be/9RU4awGTPWo> (Unicef Canada : Just a kid.)

Contenu : des enfants et jeunes expriment leur opinion dans la sphère publique et politique pour défendre leurs droits et valeurs (ex. Malala Yousafzai, jeune pakistanaise, qui a reçu le Prix Nobel de la paix 2014 pour son combat contre l'oppression des enfants et pour le droit de tous les enfants à l'éducation).

Étape 2 :

Demandez-leur de classer les trois situations selon le degré de « participation » des enfants/jeunes et d'expliquer leur choix.

Connaissent-ils le « droit à la participation » des enfants ?

Il existe souvent une confusion entre le sens commun du terme « participation » (prendre part à quelque chose) et le « droit à la participation » tel que défini dans la CIDE : donner son opinion, influencer une décision.

Suggestion : Utilisez les deux définitions suivantes :

« Partager les décisions qui affectent la vie d'une personne et la vie de la communauté dans laquelle elle vit ». (Hart, 1992)

« Les enfants influencent et participent aux processus, décisions et activités qui les concernent afin d'obtenir un plus grand respect de leurs droits ». (Lansdown, 2002)

Étape 3 : Discussion

Selon eux, est-il facile d'appliquer le droit à la participation des enfants ? Pourquoi ? Quels sont les freins et difficultés ? Qu'est-ce qui facilite ce droit ? Comment faire en sorte que les opinions soient écoutées et prises en compte (faut-il des règles ?) ?

Dans le projet BRIDGE, nous invitons des jeunes à devenir à des facilitateurs pour qu'ils prennent part au projet mais aussi pour qu'ils puissent nous faire part de leurs connaissances et prennent un rôle dans la campagne de sensibilisation aux VBG. Nous les encourageons à s'exprimer et proposer leurs idées. Dans le cadre des ateliers, les facilitateurs travailleront avec les enfants afin que chacun puisse donner son opinion sur la création des outils de communication. Nous espérons que cette

expérience permettra aux jeunes et aux enfants d'enrichir leurs savoirs et compétences pour qu'ils puissent davantage exercer leur droit à la participation dans leur vie en général.

5.2 Un « bon » facilitateur

Animation 1 : Le Bon / Le Mauvais professeur (15 minutes)

Etape 1 :

Indiquez sur le tableau deux colonnes : une portant le titre « bon professeur » et l'autre « mauvais professeur ». Demandez au groupe de penser à leur expérience à l'école et de réfléchir à propos des professeurs et des éléments qui faisaient d'eux des « bons » ou « mauvais » professeurs. Ils doivent notamment penser aux façons d'interagir avec les élèves et aux façons de communiquer.

Le groupe doit ensuite proposer des idées qui doivent être indiquées sur le tableau.

Etape 2 :

Demandez au groupe de réfléchir aux raisons pour lesquelles ils ont effectué ce classement.

Demandez au groupe si les façons dont les professeurs communiquent ont un impact sur la manière dont les élèves se sentent et leurs manières d'apprendre ?

Discutez des éléments écrits au tableau.

Par exemple : pourquoi un professeur qui ne crie pas est bon ? Quel impact ceci a-t-il sur un élève et leur capacité à étudier ? Pourquoi un professeur qui semble avoir des préférés est mauvais ? Quel impact ceci peut-il avoir sur un autre élève et sur sa confiance en lui ? Pourquoi un professeur qui isole des individualités est un mauvais professeur ? Ceci pourrait-il également être une bonne chose ? Quelles méthodes de communication différencient un bon et un mauvais professeur ?

Est-ce que penser aux compétences des bons professeurs peut les aider à devenir de bons facilitateurs ?

Animation 2 : Défis de l'animation (25 minutes)

Étape 1 :

Expliquez que vous allez vous pencher sur certains défis liés à l'animation de groupes et à la façon d'y faire face. Divisez le groupe en sous-groupes et donnez-leur un ou deux défi(s) (voir annexe 7).

Assurez-vous que les jeunes comprennent les descriptions des cartes. Demandez-leur de trouver des solutions pour faire face aux défis.

Étape 2 :

Demandez au groupe de revenir dans le cercle. Chaque sous-groupe explique les solutions trouvées pour répondre aux défis.

5.3 L'écoute (20 min)

Expliquez que vous allez vous concentrer sur un élément de la communication : l'écoute.

Exercice 1 :

Demandez au groupe de former des paires. Par paire, ils choisissent une personne A et une personne B. Chacun doit s'asseoir dos à dos.

- Donnez aux B une feuille de papier et un stylo.
- A doit penser à une image ou à un objet et ne le dit pas à B.
- A doit décrire leur image ou objet à B afin que ce dernier puisse le dessiner.
- B dessine ce que A décrit.
- B ne peut pas poser de questions à A afin de clarifier ce qu'il entend.

Après 5 minutes, B doit montrer à A ce qu'il a dessiné.

Est-ce que cela représente bien l'image ou l'objet que A avait en tête ?

Recommencez l'exercice en inversant les rôles.

Demandez au groupe de réfléchir à la réalisation de l'exercice. Qu'est-ce qui les a aidés à dessiner une image claire ? Que se passait-il quand ils n'arrivaient pas à comprendre ce que leur partenaire disait ? Ont-ils deviné ou imaginé des choses ?

Exercice 2 :

Toujours par paire, demandez aux participants de penser à tout ce qu'ils ont fait depuis leur réveil jusqu'à présent. Ceci peut prendre en compte l'heure à laquelle ils se sont levés, de quelle humeur ils étaient, ce qu'ils ont mangé au petit déjeuner, comment ils se sont préparés, à qui ils ont parlé, comment ils sont arrivés aujourd'hui, avec quel moyen de transport, comment était la route, qui ils ont rencontré sur le chemin etc.

Expliquez que dès que vous en donnerez le signal (« GO ! »), ils doivent dire à l'autre tout ce qu'ils ont fait aujourd'hui. Ils ne disent que ce qu'ils souhaitent partager et peuvent inclure des détails sans importance (ex. couleur de brosse à dent). Le but est de donner un maximum d'informations à l'autre personne en un temps très court.

Après quelques minutes, arrêtez les groupes et demandez-leur :

- Comment s'est passé l'exercice ?
- Ont-ils pu atteindre leurs objectifs ? Pourquoi ?
- Les partenaires ont-ils beaucoup écouté l'autre ? Pourquoi ?
- Ont-ils eu le sentiment qu'ils étaient écoutés ? Pourquoi ?
- Cet exercice était-il efficace pour s'assurer que les partenaires se comprenaient l'un l'autre ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce que cet exercice a montré sur la manière de communiquer efficacement ?

Discussion :

Qu'ont-ils appris avec ces deux exercices par rapport à une bonne communication ?

Demandez-leur de réfléchir à ce qui fait qu'une communication est efficace. Que fait quelqu'un qui communique bien ou mal ?

Sur une feuille, faites 2 colonnes : « communication efficace » / « communication non efficace ».

Notez les réponses du groupe.

Suggestions :

- Il est important d'avoir une communication dans les 2 sens afin de se comprendre parfaitement.
- Sans poser de questions, nous ne pouvons clarifier ce que nous avons entendu, on ne peut pas vérifier avec notre partenaire si l'on a entendu correctement, nous pouvons supposer certaines choses et nous tromper.
- Il peut être difficile de bien comprendre quand on ne voit pas le visage de quelqu'un. Nous donnons pas mal d'informations via notre visage. Nous communiquons beaucoup par la manière que nous avons de montrer à quelqu'un que nous écoutons.
- La communication est efficace quand les gens parlent un à la fois. Quand on parle en même temps, on ne s'écoute pas.
- Lorsqu'on montre à quelqu'un qu'on l'écoute, il peut se sentir plus à l'aise.
- Les manières de communiquer changent selon les cultures. Réfléchir à cet aspect peut influencer la qualité de l'échange.

Pourquoi est-il important de savoir communiquer et écouter lorsqu'on réalise des activités de participation avec des enfants ?

Suggérez qu'ils devront bien écouter et comprendre les opinions et les idées des enfants.

5.4 Résolution de conflits (20 min)

Expliquez que lorsqu'on anime une activité auprès d'enfants, des disputes et conflits peuvent arriver. Jouez ou lisez les deux saynètes suivantes et demandez au groupe de réfléchir à la façon dont le conflit est pris en charge par l'animatrice dans chaque saynète.

Saynète 1 :

Des enfants réalisent un poster. Fatou et Omar se disputent à propos du choix d'une couleur pour écrire le titre sur le poster.

- Omar crie : *Je veux du bleu !*

- Fatou crie : *Non on prend le rouge !*

Fatou prend le marqueur rouge et écrit sur le poster.

- Omar s'énerve : *Mais non je t'avais dit bleu !*

- Fatou l'insulte : *Tu es un imbécile !*

Maria l'animatrice intervient. Elle dit calmement mais fermement : *Stop ! On se calme svp.*

Elle demande à Fatou : *Explique-moi ce qui se passe.*

- Fatou raconte : *Omar s'est énervé sur moi pour rien !*

Elle demande ensuite à Omar : *Explique-moi aussi ce qu'il se passe.*

- Omar : *Fatou a écrit sur le poster en choisissant toute seule la couleur. Moi je voulais du bleu mais elle a écrit en rouge ! Elle m'a insulté !*

Maria écoute attentivement les réponses en regardant les deux enfants. Elle décrit la situation : *Omar voulait la couleur bleu et Fatou la couleur rouge pour le titre du poster. Fatou n'a pas attendu que tout le monde soit d'accord et elle écrit en rouge. Omar s'est énervé et Fatou l'a insulté.*

Elle demande à chacun : *Comment te sens-tu ?*

- Omar dit : *Je suis triste parce que Fatou ne m'a pas écouté et qu'elle m'a insulté.*

- Fatou explique : *Je suis fâchée parce que Omar veut tout décider seul.*

Maria leur demande : *Réfléchissez quelques minutes à une solution pour résoudre le problème. Ensuite, nous allons choisir ensemble une solution qui plaît à chacun.*

Saynète 2 :

Des enfants réalisent un poster. Fatou et Omar se disputent à propos du choix d'une couleur pour écrire le titre sur le poster.

- Omar crie : *Je veux du bleu !*

- Fatou crie : *Non on prend le rouge !*

Fatou prend le marqueur rouge et écrit sur le poster.

- Omar s'énerve : *Mais non je t'avais dit bleu !*

- Fatou l'insulte : *Tu es un imbécile !*

Sophie l'animatrice intervient. Elle crie aux enfants : *C'est fini maintenant vos bêtises ! Je vous entends crier et j'ai mal à la tête ! Vous m'énervez !*

Elle demande à un autre enfant présent, Mohamed, d'expliquer ce qui s'est passé. Elle dit ensuite : *Comme vous ne savez pas travailler ensemble, c'est moi qui vais choisir les couleurs pour le poster.*

Fatou tu vas de ce côté-là de la table et Omar tu vas de l'autre côté comme ça vous ne restez pas près de l'autre et chacun sera tranquille. Et vous arrêtez de râler !

Fatou et Omar, énervés et tristes vont de chaque côté de la table.

Demandez au groupe dans quelle saynète l'animatrice a-t-elle tenté de résoudre le conflit entre les enfants de la meilleure façon ? Pourquoi ? Qu'ont-elles bien ou mal fait ?

Qu'est-ce qu'il risque de se passer, si on résout tous les conflits comme dans la saynète 2, notamment la prochaine fois qu'Omar et Fatou auront un problème ?

Expliquez que pour gérer un conflit, il existe certains modèles.

Suggérez des modèles de gestion de conflit :

Les 4 étapes pour régler un conflit. Demandez aux personnes en conflit de :

1. Se calmer. Il peut être nécessaire de les éloigner l'un de l'autre.
2. Se parler (faits et sentiments). En utilisant les phrases : « Je me sens... », « J'ai besoin de... », « J'aimerais... ».
3. Chercher des solutions possibles.
4. Trouver et s'entendre sur une solution pacifique.

RÉSOLURE DES PROBLÈMES



Discussion :





Demandez au groupe ce qu'ils pensent de ces modèles. Est-ce que ça peut les aider à gérer des conflits entre les enfants ? Est-ce qu'ils peuvent aussi utiliser ces modèles pour les problèmes qu'ils rencontrent ?

5.5 Synthèse

Être facilitateur, c'est veiller à :

- Créer une bonne atmosphère, avec des règles de groupe.
- Être à l'écoute de chacun.
- Être sensible à la communication non verbale.
- Accepter que tout le monde ait des idées différentes.
- Gérer les conflits de façon positive.
- Promouvoir le respect de tous.
- Intégrer toutes les personnes à la discussion sans pour autant forcer la parole.
- Faire attention aux différences culturelles.
- ...

Module 6 : Préparation des ateliers

 Durée et thèmes	25 minutes 6.1 Objectifs de l'atelier 6.2 Canevas 6.3 Calendrier
 Objectifs	A la fin du module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none">• Comprendre les objectifs de l'atelier• Organiser le contenu de l'atelier
 Matériel	<ul style="list-style-type: none">• Manuel du participant• Tableau à feuilles et marqueurs
 Travail à faire à l'avance par le facilitateur	<ul style="list-style-type: none">• Préparer le matériel

Instructions pour le formateur

6.1 Objectifs de l'atelier (10 min)

Expliquez aux jeunes :

Lors des ateliers organisés auprès d'enfants migrants, vous allez devoir animer une séance de sensibilisation à la violence basée sur le genre (½ jour).

Les enfants devront comprendre :

- la différence entre le sexe et le genre
- ce qu'est la violence basée sur le genre
- qu'il existe des endroits pour les aider en cas d'incident de VBG.

Ensuite, en collaboration avec des professionnels des arts et des médias, vous allez aider les enfants à créer des outils de communication sur le thème de la VBG (1 jour et ½). Ces outils seront utilisés pour sensibiliser d'autres enfants.

6.2 Canevas (10 min)

1. Introduction, jeu brise-glace
2. Règles du groupe
3. Différence entre le sexe et le genre
4. Jeux énergisants
5. La violence basée sur le genre
6. Signalement
7. Atelier création outil de communication (avec professionnel)
8. Evaluation





Discutez des outils utilisés lors de la formation. Sont-ils tous utilisables ou adaptables pour une animation auprès d'enfants ?

Se sentent-ils prêts à animer la séance de sensibilisation ?

6.3 Calendrier (5 min)

Discutez des prochaines rencontres.

Clôture

 Durée et Thèmes	15 minutes Questions et évaluation
 Objectifs	A la fin de ce module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none">• Réfléchir à la session d'apprentissage• Réaliser un exercice d'évaluation
 Matériel	<ul style="list-style-type: none">• Documents du participant• Tableau à feuilles et marqueurs
 Travail à faire à l'avance par le facilitateur	<ul style="list-style-type: none">• Préparer les outils d'évaluation

Instructions pour le formateur

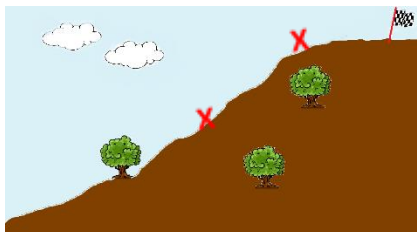
Question : Demandez au groupe s'il reste des questions en suspens.

Formulaire d'évaluation finale (10 minutes)

Distribuez le formulaire. Demandez au groupe de prendre 10 minutes afin de le compléter en étant le plus honnête possible. Expliquez-leur que leur opinion sera utile afin de vous permettre de développer la formation et de la rendre encore plus efficace pour le futur.

Évaluation supplémentaire : Voici plusieurs suggestions d'outils :

Montagne du savoir



Dessinez une montagne sur une grande feuille. Demandez à chaque participant d'aller placer une marque (ex. une croix) à un endroit situant le niveau d'apprentissage qu'ils ont acquis grâce à la formation. Laissez-les sans les observer. Les marques sont anonymes.

En plein dans le mille



Remerciez les participants pour leur temps et leur attention. Dessinez une cible sur une grande feuille. Expliquez le concept d'être « en plein dans le mille » et demandez-leur si la formation a répondu à leurs attentes. Chacun indique une marque sur la cible avant de partir afin d'évaluer si la formation a atteint les objectifs ou pas.

Envoyer un SMS à un ami

Demander aux participants d'imaginer qu'ils envoient un sms à un ami au sujet de la formation. Qu'écriraient-ils ? Faites-leur écrire le sms sur un post-it et collez-les ensuite sur un tableau.

Un mot/une action

Placez-vous en cercle. Chaque personne doit soit dire un mot soit faire une action qui représente leur impression de la formation.

Boite à suggestions/commentaires

Annexes : Documents du formateur

Annexe 1.1 : Jeu de carte sur les droits des enfants

Annexe 1.2 : Droits des enfants

Annexe 2 : Marche du pouvoir – Personnages

Annexe 3 : Stéréotypes de genre

Annexe 4 : LGBTQI

Annexe 5 : Etudes de cas VBG

Annexe 6 : Définitions

Annexe 7 : Cartes défis

Annexe 8 : Evaluation

Annexe 1.1 : Jeu de carte sur les droits de l'enfant

Dans ce jeu créé par Défense des Enfants International - Belgique (2016), les droits reconnus par la Convention sont représentés sous forme de panneaux du code de la route. D'un côté de la carte, il y a l'illustration, de l'autre, il y a l'illustration et la mention du droit qui est représenté. **Vingt-quatre panneaux concernent des vrais droits des enfants.**

- Il y a d'abord le principe de base : tous les enfants doivent être traités sans discrimination.
- Ensuite, il y a cinq droits qui concernent la protection des enfants : protection contre les abus sexuels, la violence, le travail des enfants, l'exploitation et la torture ainsi que les traitements inhumains et dégradants. Ces droits sont représentés dans des panneaux ronds à bord rouge.
- Les droits de l'enfant à la participation dans la société sont représentés par quatre panneaux jaunes : le droit à l'information, la liberté d'expression, la liberté de religion et la liberté d'association.
- Il y a neuf panneaux carrés bleus qui concernent les besoins de l'enfant : l'éducation, le jeu, les soins de santé, la nourriture, un logement, une identité (un nom et une nationalité), une protection sociale, être réuni avec sa famille et le respect de sa culture.
- Enfin, cinq panneaux orange demandent une attention spéciale pour les enfants qui vivent dans des circonstances difficiles : les orphelins, les enfants réfugiés, les enfants avec un handicap, les enfants séparés de leurs parents et les enfants qui ont des problèmes avec la police ou la justice.

Pour créer du débat, il y a **quatorze faux droits**. Ils proposent du luxe aux enfants (pouvoir déjeuner au lit, ...), plutôt que des droits fondamentaux. D'autres sont des bêtises (faire un renvoi à table, ...) qui ne sont pas des délits non plus. On essaye de faire prendre conscience aux enfants de ce que sont ou pas les droits de l'enfant.

JEU 1 Posez les 38 cartes sur la table avec le côté texte visible ou pendez-les au mur. Demandez aux enfants, chacun à leur tour, de dire si une carte représente un vrai ou un faux droit. Demandez-lui d'expliquer pourquoi. Vérifiez avec le groupe si tout le monde est d'accord. Menez une discussion sur cette distinction pour clarifier pourquoi c'est un vrai/faux droit. L'objectif est de réfléchir aux droits qui sont protégés et à ceux qui ne sont pas des « droits » protégés, pour faire la différence entre ce qui est important et ce qui l'est moins, ce que la société a estimé important de défendre, garantir ou promouvoir ou pas. Avec des plus grands, le débat peut porter sur la notion de juste et d'injuste, des règles de vie en société, de la responsabilité des pouvoirs publics de garantir les droits, etc.

JEU 2 Choisissez les 24 vrais droits de l'enfant (laissez les 14 faux sur le côté). Disposez-les sur une table ou pendez-les au mur avec le côté panneau sans le texte visible. Demandez aux enfants de prendre une carte et de dire (penser ou deviner) de quel droit il est question. Ce jeu amène aussi à essayer de trouver quels sont les droits de l'enfant au travers d'une représentation pictographique. Dans un second temps, l'enfant est invité à dire s'il pense que ce droit est bien respecté ou pas, s'il connaît des situations où il n'a pas été totalement respecté (attention, ces discussions peuvent être en lien avec des expériences personnelles difficiles rencontrées par les enfants ; voir les règles éthiques ci-dessus). Il est important que l'animateur puisse aussi amener la réflexion sur ce qui peut être fait face à des situations où les droits ne sont pas pleinement respectés, quelles sont les instances ou personnes qui peuvent accorder de l'aide.

JEU 3 Choisissez les 24 vrais droits de l'enfant. Disposez-les sur une table ou pendez-les au mur avec le côté panneau avec le texte visible. Demandez aux enfants de les placer dans l'ordre d'importance : quel est le droit qu'ils trouvent le plus important, le deuxième plus important et ainsi de suite. Demandez aux enfants d'expliquer pourquoi ils ont choisi cet ordre d'importance. Il n'y a bien sûr pas de "réponse gagnante". L'objectif est de réfléchir à l'importance de tous les droits en lien avec les autres. La Convention ne précise pas quels sont les droits les plus importants. Tous ont la même importance et tous sont dépendants des autres. C'est ce qui devrait ressortir de l'animation : on ne peut pas respecter certains droits en oubliant les autres. Il est impossible de trouver une hiérarchie satisfaisante entre les droits. Respecter un droit sans respecter les autres n'a pas de sens.

JEU 4 Choisissez les 14 faux droits (laissez les 24 vrais droits sur le côté). Expliquez aux enfants la différence entre un vrai et un faux droit de l'enfant. Donnez une feuille de dessin aux enfants et demandez-leur d'inventer et de dessiner un faux droit. Chaque enfant explique par la suite ce qu'il a représenté et quel est le droit qu'il a inventé.

Annexe 1.2 : Droits des enfants et des jeunes

Version simplifiée des Articles repris dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant des Nations Unies (1989) :

1. Tout le monde âgé de moins de 18 ans possède tous les droits repris ci-dessous.
2. Être traité de la même façon, peu importe qui vous êtes, d'où vous venez, votre langue, où vous vivez, vos croyances.
3. Les adultes font ce qui est le mieux pour vous.
4. Tous ces droits sont protégés par votre gouvernement.
5. Recevoir du soutien et des conseils de votre famille et parents.
6. De vivre et de se développer.
7. Avoir un nom et une nationalité.
8. Avoir une identité officielle.
9. Ne pas être séparé de ses parents, sauf si c'est pour votre bien.
10. Rejoindre ses parents si ces derniers ont changé de pays.
11. Ne pas être déporté de son pays de façon illégale.
12. Avoir sa propre opinion qui doit être écoutée et considérée sérieusement.
13. Pouvoir chercher des informations et les exprimer via la parole, l'écriture ou l'art, sauf si cette expression nuit à l'expression d'autrui.
14. Penser et croire ce que vous voulez et pratiquer une religion.
15. Être avec vos amis, fonder ou rejoindre des associations, sauf si cela va à l'encontre des droits des autres.
16. Que votre famille et vie privée soient respectées.
17. Que les informations issues des journaux, livres, radio, télévisions et internet soient fiables et qu'elles ne soient pas nuisibles aux jeunes.
18. Être éduqué par vos parents, si cela est possible.
19. Être protégé des coups ou de la maltraitance, de quelque façon que ce soit.
20. Recevoir une protection et aide spéciale, si vous ne pouvez pas vivre avec vos parents.
21. Bénéficier des meilleurs soins si vous avez été adopté ou élevé dans une famille d'accueil.
22. Protection et aide spéciale si vous êtes un réfugié.
23. Accès à l'éducation et n'importe quel soutien dont vous auriez besoin si vous êtes handicapé.
24. Les meilleurs soins de santé possibles et des informations pour vous permettre de rester en forme.
25. Bénéficier d'un suivi de votre situation si vous êtes loin de votre famille.
26. Bénéficier d'aide de la part du gouvernement si vous êtes pauvre ou dans le besoin.
27. Bénéficier du nécessaire pour vivre : la nourriture, les habits et un endroit sûr afin de vivre.
28. Une éducation.
29. Une éducation qui développe votre personnalité et vos compétences et qui vous encourage à respecter les autres personnes, autres cultures et autres environnements.
30. Profiter de votre propre culture, religion et langue, même si ces derniers ne sont pas les mêmes que ceux du pays dans lequel vous vivez.
31. Vous reposez, jouer et vous relaxer.
32. Être protégé de travaux qui pourraient nuire à votre santé ou éducation.
33. Être protégé des drogues dangereuses et de leur commerce.
34. Être protégé des abus sexuels.
35. Ne pas être kidnappé ou vendu.
36. Être protégé de toutes formes d'exploitations.
37. Ne pas être puni de façon cruelle ou blessante.
38. Protection en temps de guerre. Si vous êtes âgés de moins de 15 ans, vous ne devrez jamais être forcé de rejoindre une armée.
39. Une aide spéciale si vous avez été blessé, négligé ou mal traité.
40. Être aidé de manière équitable si vous êtes accusé de ne pas respecter la loi.
41. Être protégé par les lois nationales ou internationales afin de bénéficier de meilleurs droits.
42. TOUS les enfants et TOUS les adultes devraient apprendre et connaître ces droits.

Annexe 2 : Marche du pouvoir – Personnages

Hommes (6)

Travailleur social, sexe masculin, 55 ans	Homme sans domicile fixe vivant dans la rue depuis plusieurs années, 35 ans
Jeune migrant de Syrie, sexe masculin, 24 ans	Policier, sexe masculin, 60 ans
Étudiant à l'Université, sexe masculin, handicapé et utilise une chaise roulante, 20 ans	Chef de la ville, sexe masculin, 43 ans

Femmes (6)

Docteure originaire du Bangladesh, sexe féminin, migrante, 35 ans	Enseignante, sexe féminin, 62 ans
Mère célibataire veuve, avec 3 enfants de 2, 6 et 12 ans. Elle a 44 ans	Ministre de l'éducation, sexe féminin, 32 ans
Femme sans emploi avec des problèmes de santé depuis longtemps, 50 ans	Jeune diplômée universitaire, commence à travailler comme comptable, 24 ans

Garçons (6)

Enfant migrant originaire de Syrie voyageant avec des membres de sa famille, 5 ans	Garçon de la région, va à l'école, famille de classe moyenne, 7 ans
Garçon dont la mère est décédée récemment, se rend à l'école, 14 ans	Jeune migrant non accompagné, originaire du Cameroun, 13 ans
Garçon avec parents sans emploi qui ont des difficultés à nourrir leur famille et à leur fournir les ressources nécessaires, 15 ans	Enfant migrant originaire d'Afghanistan, voyageant avec ses parents, 8 ans

Filles (6)

Fille migrante originaire d'Irak, s'occupe de sa mère qui souffre de traumatismes vécus lors de la migration, 14 ans	Fille allant à l'école primaire, vivant avec ses parents et qui est issue d'une famille pauvre, 10 ans
Fille originaire de Syrie, non accompagnée et qui a été victime de trafic, 15 ans	Fille migrante issue du Maroc, voyageant avec sa famille, 6 ans
Fille migrante originaire d'Afghanistan qui s'est mariée avec un homme plus âgé, 13 ans	Fille belge, va à l'école et vit avec ses grands-parents issus de la classe moyenne, 7 ans

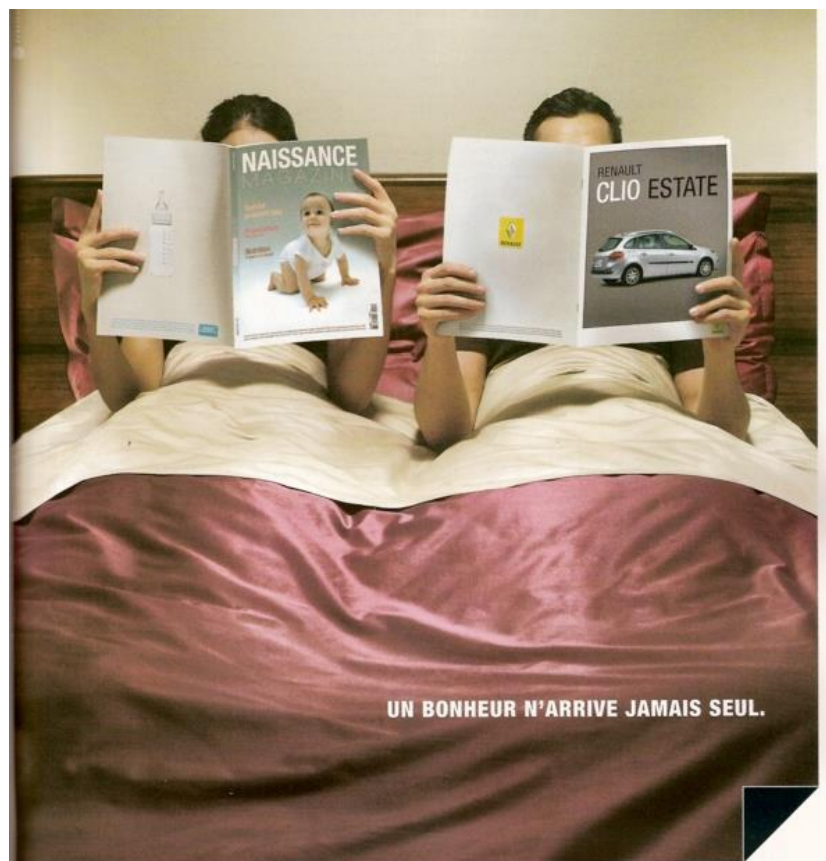
Annexe 3 : Stéréotypes de genre

Un petit pas pour l'homme,
un bond pour sa femme.



www.lge.com/fr


 **LG** | Electroménager




UN BONHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL.

www.renault.fr

RENAULT CLIO ESTATE. LE BREAK PAR CLIO. Devenir parent, c'est changer 4 000 couches, remplir 5 000 biberons, se lever 100 fois en pleine nuit, ... Devenir parent, c'est aussi rouler dans la nouvelle Renault Clio Estate, profiter d'un coffre de 438 dm³ extensible à 1 277 dm³, d'une ligne moderne et sportive, de motorisations diesel respectueuses de l'environnement et d'un confort à la pointe. Quand on fait le bilan, devenir parent, c'est vraiment génial.

Modèle présenté : Clio Estate Dynamique 1.5 dCi 85 eco2. Consommation cycle mixte (l/100 km) : 4,4. Emissions CO₂ (g/km) : 117. 



Duo n°1 :
Pub – King Jouet



Duo n°2 :
Pub – L'esprit
d'équipe, société
générale



Annexe 4 : LGBTQI+

Lesbienne : Attirance d'une femme pour d'autres femmes.

Je m'appelle Maria, mes copines sont amoureuses de garçons mais moi je suis amoureuse d'une fille.

Gay : Attirance d'un homme pour d'autres hommes.

Je suis un homme, Marco, je suis médecin et je vis en couple avec un homme.

Bisexuel : Attirance d'une personne pour les femmes et les hommes.

Je suis Zineb, l'année passée j'étais attirée par Sophie, cette année, je suis en couple avec Jean.

Transgenre : Personne qui ne s'identifie pas à son sexe de naissance.

Mes parents m'ont appelé Samir, je suis née dans le corps d'un garçon mais je me sens fille et je veux qu'on m'appelle Samira.

Queer (ou non-binaire) : Personne qui ne s'identifie à aucune classification fixe de genre.

Je suis né.e avec un sexe féminin, je m'appelle Dominique. Parfois je me sens femme, parfois homme, parfois ni femme, ni homme.

Intersexe : Personne dont le corps ne correspond ni au sexe homme, ni au sexe femme.

Je m'appelle Nicolas, quand je suis né.e, mon corps était en partie comme celui d'un garçon, en partie comme celui d'une femme.

+ : et tous les autres.

Annexe 5 : Etudes de cas VBG

Etude de cas 1

Aimamo, 16 ans et son frère, travaillent dans une ferme en Libye afin de pouvoir payer leurs passeurs. Ils travaillent comme des esclaves. S'ils essaient de s'enfuir, ils se font tirer dessus. S'ils arrêtent de travailler pour se reposer, ils se font frapper. Après le travail, ils sont enfermés à l'intérieur.

Etude de cas 2

Malik est un enfant réfugié de 16 ans, venu d'Afghanistan. Sur son trajet, il s'est fait frapper à la frontière en Hongrie par la police. Son genou a été cassé.

Son ami, Karim, qui a aussi 16 ans, a aussi été battu par la police. Elle a aussi utilisé des sprays au poivre et a envoyé des chiens les attaquer.

Depuis qu'ils sont arrivés en Belgique, ils sont seuls et personne ne les aide.

Etude de cas 3

Mary vient du Nigéria. Elle est partie à 17 ans de son pays parce que ses parents voulaient qu'elle se marie avec un homme qu'elle n'aime pas. Elle a rencontré Ben qui a organisé son départ. Il a payé son voyage 15 000€ et lui a dit qu'il avait des amis en Europe qui allaient l'aider.

Elle est passée par la Libye. Ben a commencé à se montrer violent. Il a enfermé Mary dans une maison, sans nourriture. Il lui demandait de l'argent. Il l'a violée. Cela a duré des mois.

Etude de cas 4

Arman, 16 ans, vient d'Afghanistan. Comme il était le seul garçon de sa famille, ses parents l'ont forcé à partir en Europe. Pour payer son voyage, il a travaillé dans une fabrique de vêtements en Turquie pendant 8 mois. C'était très dur physiquement. Il portait des poids de 40-50 kg tous les jours pendant 15 heures. Il a gagné 3000€ et a pu continuer son trajet.

Annexe 6 : Définitions : genre, sexe et VBG

Définition du genre :



En anglais : Gender “refers to the social differences between females and males throughout their life cycles. Although deeply rooted in every culture, these social differences between females and males are changeable over time and are different both within and between cultures. Gender determines the roles, power and resources for females and males in any culture”.

Définition du sexe :

Le terme ‘sexe’ fait référence aux caractéristiques biologiques des hommes et des femmes. Ces caractéristiques sont innées (les gens sont nés avec ces caractéristiques) et leurs différences sont limitées aux fonctions reproductives physiologiques.

Que sont les violences basées sur le genre ?

La violence basée sur le genre est toute forme de violence commise contre un individu en raison de son sexe biologique, de son identité ou de son expression en termes de genre, ou de la perception de son adhésion aux attentes socialement définies de ce que signifie le fait d’être un homme ou une femme, un garçon ou une fille. Elle comprend les abus physiques, sexuels et psychologiques ; les menaces, la coercition ; la privation arbitraire de liberté ; et la privation économique, qu’ils se produisent dans la vie publique ou privée. La VBG est enracinée dans les différences de pouvoir liées au genre, y compris les inégalités sociales, économiques et politiques. Elle est caractérisée par l’utilisation et l’abus de pouvoir et de contrôle physique, émotionnel ou financier.

Les VBG peuvent atteindre tous les individus. Cependant, les femmes ayant souvent un statut inférieur à celui des hommes - qui ont davantage d’accès à des ressources (économiques, sociales etc.) et d’opportunités, elles sont en conséquence plus fortement victimes des VBG.

Types de violences basées sur le genre les plus courantes

Les abus sexuels font référence à « l’intrusion physique de nature sexuelle, réelle ou menacée, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives. »

Les abus sexuels sur enfants est le terme généralement utilisé afin de faire référence à toute activité sexuelle entre un enfant un membre de la famille (inceste) ou un entre un enfant et un adulte ou un autre enfant n’étant pas issu de la famille. Cela implique soit l’utilisation explicite de la force ou de la contrainte ou, de la force implicite, dans les cas où les victimes ne peuvent pas donner leur consentement à cause de leur jeune âge.

Abus émotionnels ou psychologiques est l’infliction d’une douleur, d’une blessure mentale ou émotionnelle. Des exemples peuvent inclure : menaces de violence physique ou sexuelle, intimidation, humiliation, isolement forcé, exclusion sociale, harcèlement criminel, harcèlement verbal, attention non désirée, remarques, gestes ou mots écrits de nature sexuelle et/ou menaçante, destruction de choses chères, etc. Le harcèlement sexuel est inclus dans la catégorie des violences basées sur le genre.

L’exploitation sexuelle des enfants « comprend l’exploitation des enfants dans la prostitution, définie à l’article 2 du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant, concernant la vente

d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2000) comme l'utilisation d'un enfant dans des activités sexuelles contre rémunération ou toute autre forme d'avantage. »

La violence sexuelle comprend « au moins, le viol/ tentative de viol, abus sexuels et exploitation sexuelle. La violence sexuelle est 'tout acte sexuel, tentative d'acte sexuel, des avances ou commentaires sexuels non désirés, ou des actes visant à faire le trafic de la sexualité d'une personne, en utilisant la coercition, les menaces de préjudice ou la force physique, par toute personne, quelle que soit sa relation avec la victime, dans n'importe quel cadre, y compris, mais sans s'y limiter, à la maison et au travail'. La violence sexuelle peut prendre différentes formes, et ce compris le viol, l'esclavagisme sexuel et/ou le trafic, la grossesse forcée, le harcèlement sexuel, l'exploitation/abus sexuels et l'avortement forcé ».

Mariage forcé et mariage d'enfant (également connu comme mariage précoce). Le mariage forcé est le mariage d'une personne contre sa volonté. Le mariage d'enfant est un mariage formel ou une union informelle avant l'âge de 18 ans. Note : Bien que certains pays autorisent le mariage avant l'âge de 18 ans, les normes internationales des droits de l'homme catégorisent ces derniers comme des mariages d'enfants, en considérant qu'avant l'âge de 18 ans, les jeunes ne sont pas capables de donner leur consentement de manière informée. Pour ces raisons, le mariage d'enfants est une forme de mariage forcé étant donné que les enfants ne sont pas légalement capables d'accepter ce genre d'unions.

Le viol est une pénétration physiquement forcée ou autrement forcée, même si légère, du vagin, de l'anus ou de la bouche avec un pénis ou autre partie du corps. Le viol comprend également la pénétration du vagin ou de l'anus avec un objet. Le viol inclut aussi le viol conjugal, et le viol anal/sodomie. La tentative de commettre ces actions est considérée comme une tentative de viol. Le viol d'une personne par deux ou plusieurs individus est appelé un viol collectif.

Une agression sexuelle est associée à toutes formes de contact sexuel non consensuel qui ne comprend pas ou qui n'a pas pour effet la pénétration. Des exemples d'agression sexuelle sont : des tentatives de viols, des baisers non voulus ou non consentis, caresses, attouchements des parties génitales ou des fesses.

Le harcèlement sexuel reprend toutes les formes d'avances sexuelles malvenues, demandes de faveurs sexuelles et autres comportements ou conduites physiques ou verbaux de nature sexuelle.

Les mutilations génitales féminines font référence à toutes les interventions comportant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre blessure relatives aux organes génitaux féminins pour des raisons non médicales.

La violence physique est un acte physique qui n'est pas sexuel par sa nature. Des exemples comprennent : frapper, choquer, couper, pousser, brûler, tirer à l'arme à feu, attaques à l'acide ou tout autre acte qui peut avoir pour conséquence la douleur, le malaise ou les blessures.

Le trafic d'êtres humains est « le recrutement, le transport, le transfert ou l'hébergement de personnes par la voie de la menace ou de l'utilisation de la force ou d'autres formes de coercitions, d'enlèvement, de fraude, d'abus de pouvoirs, d'abus de positions de vulnérabilité ou de l'octroi de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre personne, à des fins d'exploitation. »

Privation de ressources, d'opportunités ou de services : Refus d'accès légitime à des ressources/ actifs ou des opportunités, éducation, santé ou autres services sociaux. Des exemples peuvent être : une veuve empêchée de recevoir un héritage, des économies prises de force par des personnes intimes ou des membres de la famille, une femme empêchée d'utiliser des moyens de contraception, une fille empêchée de se rendre à l'école, etc. 'L'abus économique' est compris dans cette catégorie. Des actes de confinement peuvent également être repris dans cette catégorie.








































Le travail domestique forcé fait référence aux situations dans lesquelles des personnes sont contraintes à travailler sous la menace de la violence ou de l'intimidation ou de méthodes plus subtiles telles que les dettes accumulées, la confiscation de papiers d'identité ou les menaces de dénonciations aux autorités migratoires.
















Annexe 7 : Cartes Les défis de l'animation

Quelqu'un au sein du groupe annonce qu'il est/a été abusé	Certaines personnes du groupe semblent intimidées par l'un des autres membres du groupe
Des gens du groupe n'ont pas réalisé des tâches que vous leur avez demandées de faire	Tout le monde parle en même temps
Certaines personnes disent qu'elles n'aiment pas l'activité	Des personnes du groupe se plaignent de ne pas vous entendre
Quelqu'un se met à pleurer	Vous êtes nerveux, vous avez du mal à parler
Quelqu'un empêche les autres de parler	Des personnes perturbent volontairement le groupe
Des gens ont l'air de s'ennuyer	Vous parlez d'un sujet difficile et des gens sont mal à l'aise
Au début de l'exercice de groupe, personne ne veut parler	Les mêmes personnes prennent tout le temps la parole

Annexe 8 : Évaluation de la formation

Entourez la réponse la plus appropriée à chaque question. Le code des sourires indique dans quelle mesure vous avez apprécié les éléments suivants :

A. Objectifs de la formation				
1.	On m'a communiqué suffisamment d'informations concernant les objectifs de la formation avant mon arrivée			
2.	La formation a traité de sujets que je voulais approfondir			
3.	Les objectifs de la formation ont été atteints			
B. Planning de la formation				
4.	Le contenu de la formation a pris en compte ce que je voulais apprendre			
C. Méthodes de formations				
5.	Je trouve que les différentes méthodes listées ci-dessous étaient de bonne qualité			
	a. Facilitation/animation			
	b. Travaux en sous-groupes			
	c. Discussions de groupe			
	d. Jeux de rôles			
	e. Articulation de la formation			
	f. Jeux/ Activités énergisantes			
	g. Révisions			
6.	Le langage utilisé était facile à comprendre			
7.	La traduction, s'il y a eu, était correcte			

D. L'atmosphère de la formation				
8.	L'atmosphère était positive, agréable			
9.	La formation encourage le travail d'équipe et la coopération entre les participants			
E. Les formateurs				
10.	Les formateurs avaient suffisamment de connaissances			
11.	Les formateurs communiquaient bien			
12.	Les formateurs sont ouverts, honnêtes et équitables envers les participants			

Indiquez tout autre commentaire à propos de la formation :

.....

.....

.....

.....